

Compte-rendu réunion de chantier

COUSTOU

Rénovation complète d'un 2 pièces sous combles
6, rue Coustou
75018 Paris (FR)
Report number: 2016-06-10
Date: March 21, 2017 09:35

Rappel des lots

1/ Installation
2/ Dépose-démolitions
3/ Electricité
4/ Plomberie
5/ Maçonnerie
6/ Menuiserie
7/ Peinture

Phase / Lots en cours
3/ Electricité
4/ Plomberie
5/ Maçonnerie
7/ Peinture

Personnes présentes

Role and company name	Name	Contact information	Present	Sent
Propriétaire, Cliente	Gabrielle Vigier	gabriellevigier_94@hotmail.com	✗	✓
Propriétaire, Client	Jean-Michel Vigier	jmvigier@club-internet.fr	✗	✓
Propriétaire, Cliente	Pascale Cotte	pascalecotte@club-internet.fr	✗	✓
Entrepreneur général, Chargé d'affaire [MCTB]	Francisco De Sousa	0607449034 g.desousa@hotmail.fr	✗	✓
Entrepreneur général, Conducteur de travaux [MCTB]	Joachim	0761811972	✓	
Architecte coordinateur	Emilie Bouaziz	06 22 42 25 01 embouaziz@gmail.com	✓	

Remarques générales

Ce compte rendu est établi suite aux réunions de chantier des 17/03 et 21/03.
L'état des constats fait suite aux avancements depuis la réunion du 13/03 ayant mis en lumière plusieurs problèmes de mise en œuvre.

Note aux entreprises

Merci de toujours veiller à maintenir les parties communes propre en fin de journée de chantier.

Points d'avancement

Remark	Description	Responsable
General		
X Qualité de réalisation des travaux [10.1]	<p>De manière générale, il est rappelé à MCTB qu'une attention de chaque instant doit être portée à la qualité des travaux, tant dans la mise en œuvre technique que les finitions esthétiques.</p> <p>Toute réalisation ne répondant pas aux attentes minimum telles que l'étanchéité des supports dans les pièces humide, la qualité des coupes de carrelage, la cohérence des joints (couleurs) et du calepinage, les erreurs de mesures, est susceptible d'être considérée comme non recevable par E. Bouaziz et les clients, et devra alors être reprise sans contrepartie financière.</p>	
X Reliquat ancien locataire [10.2]	(see pics below)	Joachim
		
	Cuisinière ? à vacuer dans les plus brefs délais	
Revêtements sol		
X Carrelage sol sdb [10.3] March 21, 2017	(see pics below)	Joachim Emilie Bouaziz



Étanchéité non faite aux angles. Non recevable : à reprendre par bandes enduites avant recouvrement par carrelage >> de manière générale le carrelage ne peut pas être posé sur un mur non préparé (ie : redressé à l'enduit et protégé de l'humidité)



Joint socle douche/sol sdb ne convient pas : étanchéité sous carrelage ne peut pas être réalisée par un joint silicone de finition car celui-ci a tendance à se décoller. >> isolation à reprendre en pied de douche, par joint ciment étanche à défaut



Isolation non faite. Nettoyage des gravats et jointoiement à faire sous le plan vasque



Emplacement LL : raccord ciment non recevable. A remplacer par du carrelage et des joints isolants.

✗ Parquet [10.4]

Mctb, merci de veiller à ne pas trop abîmer le parquet, malgré des travaux.
>> à noter qu'aucune protection n'a été posées depuis le début du chantier.

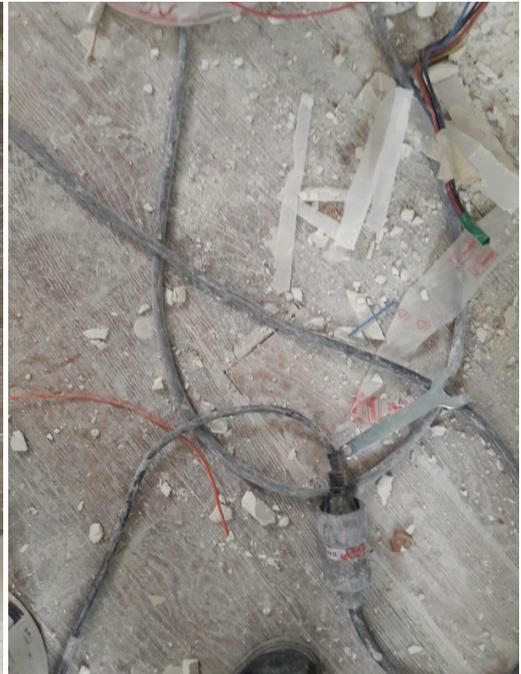
Joachim
Emilie Bouaziz



Barre de seuil à reprendre dans l'encadrement de la porte de la cuisine.



Seuil Suisse a réaliser avec une lame de parquet au sol de la salle de bain



Le ponçage final du parquet de rat permet de récupérer le niveau des lames poser en remplacement



Marche WC : réaliser avec des lames de parquet. Le nez de marche devra être reproduit à l'identique de l'origine

Cloisons

✗ Cloison dressing
[10.5]

(see pics below)

Joachim
Emilie Bouaziz



Reprise réalisée à l'intérieur du dressing, reprise en cours à l'extérieur à faire après fixation du boîtier électrique et masquage des cables

Huisseries

X Verrière de toit [10.6]

Isolation en toiture à finir par bande à froid fourni par MCTB

Joachim
Emilie Bouaziz

>> NB : Joachim fournit les nouvelles bandes



Le raccord de la traverse au mur a été creusé afin qu'elle ne touche plus l'encadrement. Petit raccord de peinture et d'enduit à faire en lieu et place de coulure

X Garde corps fenêtre séjour [10.7]

(see pics below)

Jean-Michel Vigier



Remplacement à faire sous contrôle du client.

Electricité

**X Prises et
branchements
complémentaire
[10.8]**

En cours

Joachim
Emilie Bouaziz



Cable prévu pour raccordement 32 A de la table de cuisson

**X Boîtier électrique
[10.9]**

March 21, 2017

(see pics below)

Joachim
Emilie Bouaziz



Pose et raccordement à la terre en cours



✘ Éclairage cuisine
[10.10]

Emplacement des percements pour le plan de travail à valider.

Jean-Michel Vigier
Gabrielle Vigier
Joachim
Emilie Bouaziz



43 cm du mur du fond

Système chauffage

✗ Chaudière [10.11]

(see pics below)

Jean-Michel Vigier
Joachim
Emilie Bouaziz



Attention, une distance de 20 cm réglementaire doit être respectée entre le siphon de la chaudière et le robinet d'alimentation d'eau



Flexible d'évacuation de la chaudière à replacer comme à l'origine



Reprise des enduits dans le fond de la chaudière en cours. Une couche de peinture à passer sur le tuyau de gaz, pour un rendu parfaitement propre

✗ Radiateurs [10.12]

March 21, 2017

Tous les robinets de radiateurs à fournir par le client.

>> recherche en cours sur un modèle rétro, en accord avec les radiateurs récemment acheté pour la chambre et la cuisine

Pour MCTB : veillez à placer les tuyaux de raccordement des radiateurs à 90°, pour un rendu esthétique optimal

Jean-Michel Vigier
Joachim
Emilie Bouaziz



Cuisine



Séjour angle cuisine



Séjour sous fenêtre



WC



Entr



Chambre

SDB / WC

X Plan vasque salle de bain [10.13]

March 17, 2017

De manière générale, le plan vasque doit être repris pour s'adapter aux dimensions d'insertion du lave-linge.
>> Reprendre le jambage gauche en le creusant sur 5 cm d'épaisseur, gérer la reprise des carrelages à l'intérieur du plan.

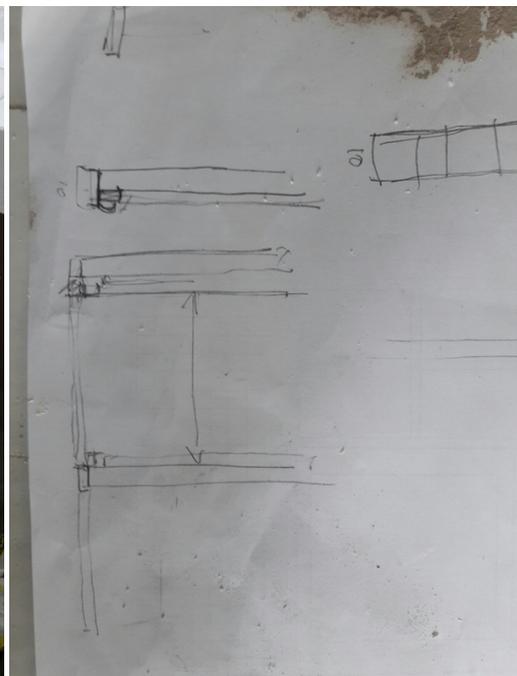
Joachim doit réaliser un essai en creusant le jambage pour étudier l'optimisation de mise en œuvre .

Emilie Bouaziz recommande néanmoins de déposer entièrement le plan, pour rattraper toutes les erreurs de mesures, et reconstruire intégralement le plan en veillant aux dimensions finies indiquées depuis le début sur les sur le plan coté du projet.

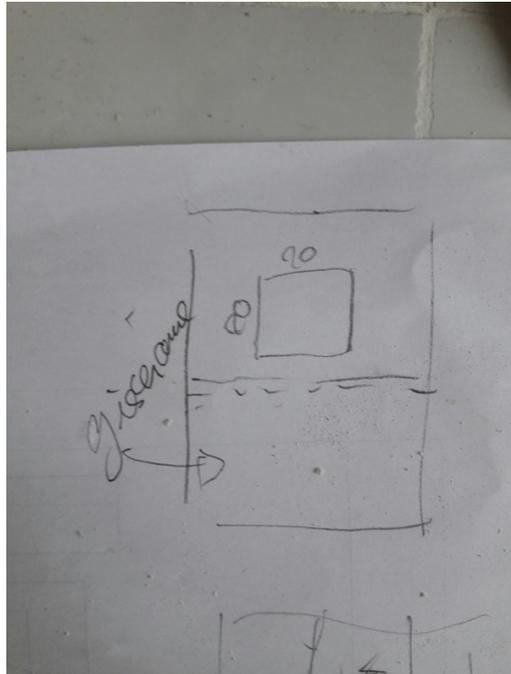
NB : cette solution sera définitivement validée ou annulée, en réunion jeudi 17 mars, en fonction des conclusions de l'essai réalisé par Joachim.

Aucun surcoût ne saurait être accepté compte tenu des erreurs de réalisation initiale, imputable à MCTB.

Jean-Michel Vigier
Joachim
Emilie Bouaziz



Croquis explicatif sur le creusement du jambage gauche



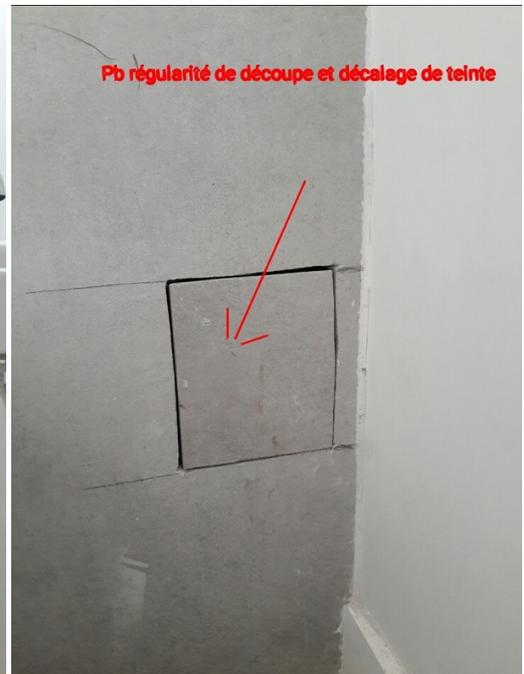
Croquis côté de la trappe de visite pour l'accès au raccordement du syphon

x WC [10.14]

Emilie Bouaziz sélectionne un nouveau morceau de carrelage grès cérame afin d'harmoniser la teinte avec la dalle de fond du bâti

Joachim
Emilie Bouaziz

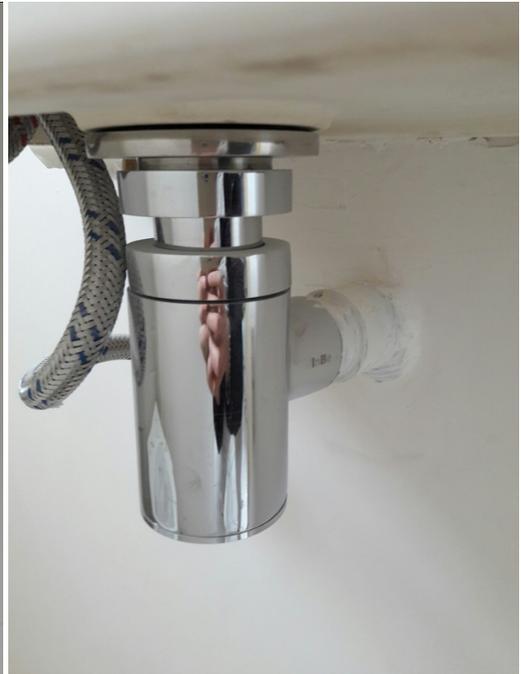
>> MCTB: découpe intérieure du percement à lisser proprement avec de la pâte à marbre ou autre joint esthétiquement en accord avec le carrelage.
Nouvelle trappe à faire à partir du carrelage sélectionnés par Emilie Bouaziz.



Veiller à la hauteur de la cuvette WC, pour la positionner à 42- Découpe de la trappe de visite non recevable en l'état 43 cm de haut en comptant l'épaisseur de l'abattant



Aération réalisée conformément au projet.



Bras de raccordement du siphon chrome et à fournir par le client. (Idem syphon sdb)>>MCTB: siphon ? redresser : n'est pas perpendiculaire au lave-mains. A voir avec le plombier.

Carrelage mur

x Sdb [10.15]

(see pics below)

Joachim
Emilie Bouaziz



Reprise des enduits en cours après dépose du carrelage.



Joints et découpes mal faits. A reprendre. Les angles à 45° doivent être découpés à 50° pour affiner le joint.



Lors de la repose du carrelage au propre, veiller à l'alignement des joints.



Dalle à déposer complètement pour reprendre l'étanchéité aux angles.>> MCTB : ne pas reposer le carrelage avant qu'E. Bouaziz ait vérifié la conformité de l'étanchéité des angles

Conditions générales

Les informations contenues dans ce compte-rendu ont été rédigées au mieux selon les conditions observables sur site, conformément au contrat de vente signé avec le client et dans les limites de la responsabilité de l'architecte coordinateur sur le projet en cours. La réception du présent document vaut acceptation si aucune réserve n'est formulée, par écrit, dans les 5 jours suivant sa réception.